

La prévention des sinistres, voyez-y !

Préparation et démarrage d'une chaudière avant la saison de chauffage



Pour passer un hiver au chaud et en sécurité, mieux vaut bien se préparer. En vérifiant le fonctionnement de la chaudière avant l'arrivée du froid, non seulement vous vous assurez d'un démarrage adéquat le moment venu, mais vous réduisez également les risques qu'une panne du système de chauffage survienne en plein cœur de l'hiver.

[Cette fiche peut servir de guide pour le démarrage d'une chaudière de chauffage à la suite d'une interruption prolongée. Il faut toutefois consulter le manuel de fonctionnement pour connaître la méthode de démarrage recommandée par le fabricant de la chaudière. Ce document de référence est également disponible sur le site Web du fabricant.](#)

Avant la saison de chauffage

Toute source de chaleur représente un risque d'incendie, notamment à proximité de la chaudière où les températures sont élevées, d'où l'importance de prendre certaines mesures pour écarter le plus possible tout danger. Veiller à l'entretien général de la salle de chauffage et des appareils, laisser en tout temps l'endroit propre, exempt de débris et d'objets encombrants afin d'assurer une combustion efficace et une circulation d'air adéquate, voilà une bonne pratique à mettre en place.

Autre mesure à prendre : assurer un entretien adéquat de la chaudière. Une chaudière bien entretenue sera d'ailleurs d'autant plus efficace et économique. Il est donc recommandé d'effectuer une inspection et un nettoyage à fond de la chaudière avant la saison de chauffage. Le professionnel responsable de l'inspection procédera, entre autres, au nettoyage des brûleurs, au ramonage du conduit de fumée et pourra mesurer les émissions de polluants. En plus de vérifier l'état général de la chaudière, il pourra repérer toute anomalie et vous

conseiller sur les améliorations à apporter pour augmenter l'efficacité de votre système de chauffage et assurer son fonctionnement en toute sécurité. Au besoin, il verra à vous fournir un certificat d'inspection valide et à jour pour votre chaudière.

Il faut désassembler la robinetterie, soit les régulateurs de bas niveau d'eau et d'alimentation de niveau d'eau, en vue de rechercher les composantes usées, puis la réassembler correctement et la mettre à l'essai avant de soumettre immédiatement la chaudière aux conditions de service.

Avant le démarrage

Le temps se refroidit. C'est donc le temps de remettre en route la chaudière. Avant le démarrage, il faut toutefois procéder à certaines vérifications en suivant les recommandations du fabricant. En fonction du type d'appareil, différents réglages doivent être effectués (niveau d'eau, pression, ventilation, conduit, etc.) afin d'assurer une sécurité maximale lors de l'utilisation de la chaudière. Il faut entre autres :

- Vérifier le système au complet et passer en revue la méthode de fonctionnement.
- S'assurer de l'application d'un programme de traitement de l'eau approprié par un fournisseur accrédité afin d'assurer la qualité de l'eau qui circule dans le système de chauffage. Veiller à ce que les produits de traitement soient disponibles et que le matériel soit fonctionnel.

- Faire vérifier les dispositifs de sécurité et le matériel de combustion par un technicien d'entretien accrédité qui verra à effectuer des essais de détection de fuite pour les conduites de combustible.
- S'assurer que le niveau d'eau est approprié lors du démarrage de la chaudière.
- Vérifier le bon état de fonctionnement de la totalité des commandes, limiteurs, dispositifs de verrouillage électroniques et jauges de niveau d'eau.
- Vérifier les courroies de ventilateur ; lubrifier les éléments mécaniques connexes tels que les pompes.
- S'assurer qu'aucun objet étranger n'obstrue les prises d'air, les événements et les conduits d'évacuation.
- Vérifier s'il y a des fuites dans la tuyauterie connexe et drainer l'air des radiateurs.
- Au démarrage, s'assurer que les robinets manuels de combustibles sont ouverts.
- Permettre à la dilatation thermique de s'opérer pour éviter que la chaudière et la tuyauterie connexe subissent un choc thermique. Dans la mesure du possible, régler l'allumage de la veilleuse à faible intensité. Vérifier visuellement tous les paramètres du système.



Dernier point à noter concernant les chaudières industrielles : les surfaces de chauffe des bouilloires peuvent être soumises aux lois et règlements en vigueur dans les différents paliers de gouvernement. Par conséquent, il importe de bien vous renseigner à ce sujet.

Dans le cadre d'un démarrage normal, en vous assurant que toutes les séquences de mise en marche se déroulent correctement, y compris le verrouillage, le drainage et les cycles d'allumage, vous mettez toutes les chances de votre côté de passer un hiver bien au chaud en toute sécurité !

Appelez votre courtier, c'est votre meilleur conseiller

Vous voulez en savoir davantage sur ce que vous pouvez faire pour protéger votre entreprise? Votre courtier d'assurance peut vous renseigner à ce sujet.

Visitez également notre site au
intact.ca/prevention-des-sinistres

